

La séance commence par une minute de silence en l'honneur de M. Nicolas Voinson, douanier motocycliste décédé en service le 30 juillet 2024.

Un point est fait également pour annoncer le renouvellement pour 1 an du contrat de M. Hardouin auprès de Mme Sahm,

Mme Ortiz aborde le sujet de la médecine de prévention, en indiquant que les visites reprennent à un rythme normal

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de CDAS du 28/11/2022
2. Approbation du PV de CDAS du 07/09/2023
3. Approbation du PV de CDAS du 27/06/2024
4. Utilisation du solde des crédits d'actions locales 2024
5. Retour sur l'enquête sur les besoins en sorties et excursions
6. Préparation des crédits d'actions locales 2025
7. Questions diverses

- Concernant les points 1, 2 et 3, les PV sont approuvés

Une proposition est faite pour que désormais les PV soient envoyés au secrétaire adjoint de séance avec les Organisations syndicales en copie. Les Organisations syndicales peuvent ainsi faire leurs remontées dans un délai d'un mois ou simplement accuser réception si tout est approuvé. Cela permettra ainsi, de gagner du temps sur les délais.

- Concernant le point 4 sur l'utilisation des crédits d'actions locales 2024 :

- La demande de chèque cadeaux de Noël est moins importante que prévu, le solde restant permet donc de revaloriser le chèque à 30 € par enfant cette année. Si des demandes tardives interviennent, pour des agents n'ayant pas eu la possibilité de faire la demande dans le temps imparti, un accord est trouvé pour que les chèques leur soient attribués en 2025.
- Il y a eu moins de participation à la journée d'information des nouveaux retraités, la sortie sur Calais a été remboursée par le prestataire suite à la panne du Dragon, permettant après remboursement aux participants d'utiliser l'excédent pour nourrir la revalorisation des chèques cadeaux de Noël.
- La sortie à Paris fin novembre se fera avec 6 cars au lieu des 3 prévus initialement.
- Le concours de dessins de Noël est clôturé au 15 novembre, le jury se réunit le 19 novembre.

La proposition avait été faite d'augmenter la valeur du cadeau fait aux enfants ayant participé au concours mais l'excédent du budget est utilisé pour les chèques cadeaux.

La CGT propose de passer par l'association « Lire c'est partir » pour l'achat des livres du concours de dessin à compter de 2025. Cette association promeut l'accès à la lecture en éditant des livres jeunesse pour lesquels elle ne fait payer que l'impression et les droits d'auteur. Cette association étant tournée vers le secteur de l'éducation, la faisabilité du projet doit être étudiée.

- Des difficultés de connexion au système Mikados pour la demande de chèque cadeau sont remontées notamment au niveau des douaniers.

- Concernant le point 5 : retour sur l'enquête sur les besoins en sorties et excursions :

Les retours sont nombreux puisqu'on recense 630 réponses chez les actifs et retraités. Il en ressort que les sorties proposées ne correspondent pas suffisamment aux envies ou au public. Les personnes ayant répondu souhaitent des sorties type Puy du Fou ou futuroscope. Il est rappelé que le CDAS n'est pas une agence de voyage ni une billetterie.

Un rappel du rôle du CDAS sera donc effectué sur Ulysse 62.

- Concernant le point 6 sur la préparation des crédits d'actions locales 2025 :

L'arbre de Noël 2025 sera un cinéma, puisqu'il a été décidé d'alterner avec le spectacle d'une année à l'autre pour limiter le coût. Les demandes de devis seront envoyées début 2025 par Mme Sahm afin de déterminer le nombre et le type de cinéma réservés (grande chaîne ou petits cinémas). Mme Sahm rappelle que la multiplication des salles réservées implique un arbre de Noël par cinéma et un besoin d'autant plus important de bénévoles pour assurer ces journées.

Les sorties ayant été proposées lors du groupe de travail du 03 octobre, ont été budgétisées et il semble qu'elles sont toutes réalisables sur le budget 2025. Pour rappel, il est question de sortie au zoo d'Amiens et dans les hortillonnages, de visiter la cristallerie d'Arques et de la brasserie Goudale, d'une visite guidée des boves, du beffroi et des places d'Arras, de concert Gospel sur Lille, de sortie Théâtre sur Béthune et Calais, et d'une sortie au marché de Noël de Bruxelles.

Le vote se tiendra ultérieurement, une fois le budget 2025 connu.

Le FIL sera un projet départemental puisque le projet régional est refusé. Ce devrait être une randonnée sur la côte d'Opale avec restaurant de produits locaux et éventuellement ramassage de déchets pour répondre aux critères de développement durable.

- Concernant le point 7 sur les questions diverses :

- Fonctionnement des restaurants administratifs : Une AG s'est tenue sur Arras, suite à la démission du président de l'Agraria. Un conseil d'administration doit désigner un nouveau bureau. Une prise en charge du surcoût du restaurant ainsi que le changement de la caisse enregistreuse est décidée. A St Omer la fermeture du restaurant est annoncée mais la direction tente d'en repousser l'échéance au maximum.
- Une newsletter semestrielle avait été envisagée, la parution devait se faire en septembre mais le planning trop chargé ne l'a pas permis pour l'instant.
- A propos des visites médicales des douanes : contrairement à ce qui avait été dit, il n'y aura pas de modification envisagée sur la fréquence pour l'instant. On reste bien sur une visite par an.